

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe/ directrice générale adjointe de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 30 novembre 2020 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

1380 Rang St-Joseph

Objet de la demande de dérogation mineure 2020-0049:

La demande de dérogation mineure 2020-0049 vise à permettre l'implantation d'une unité murale sur le mur latéral gauche de la maison qui se situe dans la marge avant alors que le règlement l'interdit.

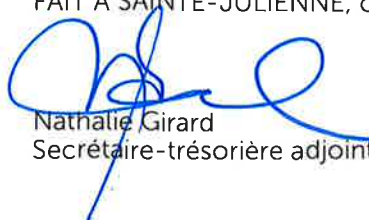
Suite aux mesures mises en place durant la crise sanitaire actuelle et à la tenue de la séance du conseil par webdiffusion, toute personne intéressée peut faire parvenir ses commentaires par écrit avant le vendredi 27 novembre 2020 à 12h00 (midi) par les moyens suivants :

Courrier A/S du service de l'urbanisme
2450 rue Victoria,
Sainte-Julienne, Québec
J0K 2T0

Courriel urbanisme@sainte-julienne.com

Le conseil municipal prendra connaissance des commentaires reçus avant de statuer sur la demande de dérogation mineure 2020-0049.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce lundi 9 novembre 2020.



Nathalie Girard
Secrétaire-trésorière adjointe / directrice générale adjointe